

-2. Dez. 1991

OFFICE FEDERAL DE L'INDUSTRIE  
DES ARTS ET METIERS ET DU TRAVAIL

Berne, le 2 décembre 1991

520.0 / 032.276  
2-dg/mb

Note à M. Jean-Pascal Delamuraz, Conseiller fédéral

Politique des étrangers /  
Projet de réorganisation au sein du DFJP

Monsieur le Conseiller fédéral,

Au DFJP, un groupe de travail interne a été chargé d'examiner une coopération plus étroite entre les offices compétents en matière de politique des étrangers et de politique d'asile et de faire des propositions en vue d'une réorganisation. Le groupe travaille sous la direction de M. D. Uhlmann, chef du service du personnel et de l'organisation au secrétariat général du DFJP, et est composé de représentants de l'Office fédéral des étrangers et de l'Office fédéral des réfugiés.

Nous avons appris, de source directe, que parmi les projets envisagés, il en est qui prévoient la création d'un groupement, englobant les deux offices mentionnés, mais aussi la division de l'OFIAMT compétente en la matière, celle de M. D. Grossen. Cette idée a même déjà été portée à la connaissance de la presse (voir article ci-joint).

Nous observons cette activité, dont nous ignorons les détails, avec une préoccupation certaine. A notre avis, la politique des étrangers ne saurait en aucun cas être le fait du seul DFJP. De plus, au moment où l'intégration européenne place la question de la libre circulation des travailleurs





au centre des préoccupations, il serait particulièrement préjudiciable de voir un autre département assumer une fonction prépondérante, d'autant qu'on ne peut ignorer qu'au sein du DFJP, ce sont les vues et les conceptions de l'Office fédéral des réfugiés qui tendent à prédominer sur celles de l'Office fédéral des étrangers qui partage jusqu'ici nos idées en la matière. Cette opinion est d'ailleurs partagée par un bon nombre de milieux économiques et politiques qui s'expriment lors des consultations relatives à la réglementation de la main-d'oeuvre étrangère.

Il faut aussi noter que de semblables projets de regroupement sont en train d'être examinés dans plusieurs pays ouest-européens. Or, dans pratiquement tous ces cas, les tâches sont attribuées au ministère du travail.

Il nous paraît donc d'autant plus inacceptable que de tels projets soient élaborés et discutés sans que nous soyons informés, consultés et associés. Nous vous proposons d'intervenir auprès de M. le Conseiller fédéral A. Koller, soit par un entretien personnel que vous pourriez prévoir avec lui, soit par une lettre que nous vous préparerions.

sig. Nordmann

✓ Annexe mentionnée



## Ausländer-Hass: Bern erprobt neue Rezepte

gli. BERN – Aggressionen gegen Ausländer nehmen zu. Der Unmut über die Schweizer Asylpolitik wächst. Jetzt soll eine Arbeitsgruppe untersuchen, ob durch die Zusammenlegung des Bundesamtes für Flüchtlinge (BFF) mit dem Bundesamt für Ausländerfragen (BFA) effizienter politisiert werden kann.

Flüchtlingspolitik und Ausländerpolitik müssen besser koordiniert werden. So lautet der Auftrag an die Arbeitsgruppe, bestehend aus BFF-Direktor Peter Arbenz und je einem Vertreter des BFA und des EJPD.

«Wir gehen davon aus, dass künftig Ausländer- und Flüchtlingspolitik nicht mehr getrennt betrieben werden», erklärt Daniel Uhlmann, Chef des Personal- und Organisationsdienstes im EJPD. Der Leiter der Arbeitsgruppe schliesst die Möglichkeit nicht aus, dass BFF und BFA sowie alle Abteilungen – wie etwa das Biga –, die mit Ausländerfragen konfrontiert sind, zu einem grossen Bundesamt zusammengeschlossen werden.

Sonntagsblatt 24. 11. 91